

PEINTURES ET PRODUITS ASSIMILES SEDIMENTATION

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

*Le présent document est en conformité technique avec la méthode d'essai RNUR n° 1455.
Il ne devra pas être modifié sans l'accord de la RNUR.*

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente méthode a pour objet de définir le mode opératoire permettant de vérifier la sédimentation d'un produit.

2.PRINCIPE

On laisse le produit au repos pendant 21 jours et on mesure :

- la consistance,
- la masse volumique,
- l'extrait sec,

aux différents niveaux.

3.APPAREILLAGE

- Appareil de sédimentation : éprouvette en verre à 10 niveaux munie d'un robinet par niveau et montés en hélice autour de l'éprouvette (voir croquis en annexe).
- Coupe AFNOR n° 2,5 ou 4.
- Viscosimètre de torsion.
- Chronomètre.
- Enceinte climatisée à $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et $50\% \pm 5\%$ d'humidité relative.
- Boîtes avec couvercles.
- Pycnomètre de 50 ml.
- Balance de précision.

4.MODE OPERATOIRE

- Fixer l'appareil sur un support, robinets fermés. Diluer la peinture, l'apprêt ou le produit assimilé à la consistance d'emploi prévue au Cahier des Charges.
- Introduire la quantité de produit nécessaire pour que l'appareil soit rempli.
- Laisser sédimenter pendant 21 jours.
- Soutirer dans les boîtes le produit, niveau par niveau, en commençant par le 1.
- Mettre en salle climatisée pendant 12 heures minimum.
- Homogénéiser parfaitement le produit dans les boîtes.
- Faire :
 - la mesure de consistance (méthode d'essai D55 1016),
 - la masse volumique (méthode d'essai D55 1018),
 - l'extrait sec (méthode d'essai D55 1017 A).

Nombre de détermination : 1.

5.EXPRESSION DES RESULTATS

Tracer les courbes :

- des consistances,
- des masses volumiques,
- des extraits secs,

en fonction des niveaux ; le point 0 des niveaux indiquant les chiffres du départ de l'essai.

6.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai devra indiquer, outre les résultats obtenus, les détails opératoires non décrits dans la méthode ainsi que les incidents susceptibles d'avoir agi sur les résultats.